



Discours de M. Gérard COLLOMB, Ministre d'Etat, Ministre de l'Intérieur

Présentation de la programmation immobilière PN/GN 2018-2020

Commissariat du 14<sup>ème</sup> arrondissement de Paris

24 janvier 2018

---

*Seul le prononcé fait foi*

**Mesdames et Messieurs,**

Comme vous le savez, le Président de la République a souhaité donner priorité à la sécurité de nos concitoyens.

Cette priorité, comme ministre de l'Intérieur, j'ai pour mission de la traduire en actes.

Je sais que nos concitoyens attendent beaucoup sur ce plan.

Et c'est pour cela que dans les jours à venir, je présenterai la façon dont nous envisageons la Police de Sécurité du Quotidien.

Mais si depuis huit mois, j'ai une forte exigence vis-à-vis de nos forces de l'ordre, nos policiers, nos gendarmes, sont en retour en droit d'exiger de travailler dans de bonnes conditions.

Or, vous le savez – et les organisations syndicales ainsi que les organisations représentatives de la gendarmerie l'ont toutes souligné : les commissariats, les casernes, dans lesquels évoluent nos forces ne sont pas à la hauteur de leur engagement.

C'est pourquoi depuis le début du quinquennat nous travaillons sur un programme immobilier de grande ampleur.

Certes, je ne dis pas que rien n'avait été fait par le passé.

J'aurais d'ailleurs l'occasion d'inaugurer cette année et même l'année prochaine certains des projets lancés par mes prédécesseurs, pour lesquels des crédits seront mobilisés dans le cadre des budgets 2018 et 2019.

Mais j'ai voulu que nous fournissions **un effort particulier**, parce que notre retard en ce domaine est considérable.

Au cours de ces huit mois, j'ai eu l'occasion de visiter bien des commissariats, bien des gendarmeries.

Ici à Paris, en Ile de France.

Mais aussi sur l'ensemble du territoire.

De Pontivy à Strasbourg, de Calais à Marseille, de Libourne à Amiens, je suis allé partout. Je me suis ainsi rendu compte par moi-même des manques que nous avons.

C'est pourquoi j'ai décidé du lancement de cette programmation.

\*\*\*

- Celle-ci s'inscrit – et c'est un paramètre essentiel - dans la **durée**.

Il s'agit en effet d'une programmation triennale jusque fin 2020, ce qui permet à la fois une transformation en profondeur et une réelle visibilité.

- Cette programmation s'appuie ensuite sur des **budgets accrus**.

Pour la Police nationale : 196 millions d'euros par an, soit une augmentation de 5% par rapport à 2017.

Pour la Gendarmerie nationale : 101 millions d'euros en 2018, en augmentation de 9%, puis 105 millions d'euros en 2019 et 2020.

- Elle concerne **l'ensemble du territoire national**.

Et vous pouvez voir sur la carte qui est derrière moi que chaque région est concernée de Rennes à Nice, de Pau à Sedan, de Saint-Denis de la Réunion à Basse-Terre.

Aucune zone n'a été oubliée car il était essentiel de porter ces investissements sur l'ensemble du territoire et non sur un nombre limité de villes.

- En termes de méthode, cette nouvelle programmation n'a pas été **décidée d'en haut**.

Au contraire, elle a été élaborée à partir des besoins prioritaires, recensés au plan local par les préfets.

Au total, 76 nouvelles opérations seront lancées sur les trois prochaines années : 29 pour la police, 47 pour la gendarmerie.

- En parallèle de ces nouvelles opérations d'ampleur, nous n'avons pas oublié les petites réparations et petits travaux du quotidien pour lesquels nous avons décidé de déconcentrer les crédits afin que les décisions soient prises au plus près du terrain.

Qui mieux en effet qu'un directeur départemental de la sécurité publique pour avoir connaissance des travaux courants qu'il convient d'engager en priorité ?

Qui mieux qu'un commandant de région de gendarmerie pour savoir quel aménagement il convient de réaliser en urgence ?

Il s'agit là, d'une mesure de bon sens qui donnera des marges de manœuvre au plus près des besoins.

\*\*\*

## **Mesdames et Messieurs,**

Si l'on devait retenir deux axes clé de cette programmation, je dirais qu'elle se caractérise à la fois par son ambition et par son équilibre.

- Par son ambition, parce que nous avons souhaité *à la fois* construire de nouvelles réalisations, et traiter le problème de la maintenance lourde, qui pendant trop longtemps a constitué une variable d'ajustement des politiques publiques quand, en réalité, elle permet de mieux investir pour l'avenir

. S'agissant de la Police nationale, l'enveloppe consacrée à la maintenance lourde passera ainsi de 31 millions d'euros en 2018 à 50 millions d'euros à horizon 2020 quand elle s'élevait à 14,7 millions d'euros en 2015.

Cela constitue tout simplement un triplement.

. Pour ce qui concerne la Gendarmerie nationale, nous avons décidé de porter l'accent sur la sécurisation des casernes, avec une enveloppe de 15 millions d'euros par an, ainsi que sur la rénovation énergétique des bâtiments – ce qui permettra à des termes de faire des économies significatives sur les coûts de fonctionnement.

Ambition, donc.

- Mais aussi équilibre.

Vous verrez dans le dossier qui vous a été remis, qu'au-delà de l'équilibre géographique, nous avons cherché à porter *à la fois* des projets d'ampleur, avec des effets concrets pour les usagers, et des réalisations qui, si elles sont moins visibles, vont transformer la vie de nos forces.

Projets d'ampleur par exemple que

- la construction d'un nouvel hôtel de police à Nice, commun avec la Police municipale ;
- la réalisation de nouveaux commissariats à Amiens, à Saint Etienne, à Annecy ;
- la réhabilitation de ce commissariat du 14<sup>e</sup> arrondissement de Paris (20 millions d'euros)
- encore la rénovation de 650 logements de la caserne de la Garde Républicaine à Nanterre .

Réalisations moins visibles mais très significatives pour le quotidien de nos forces que

- la construction d'un stand de tir mutualisé au Mans,
- la rénovation des logements de la caserne de Chaumont;
- ou encore le regroupement des cantonnements de CRS à Marseille.

\*\*\*

**Mesdames et Messieurs,**

Bien sûr, cette programmation n'épuise pas l'ensemble des projets qui seront mis en œuvre durant le quinquennat, pour améliorer les conditions de travail de nos forces de sécurité.

D'une part, les solutions aux problèmes de la vétusté ne sont pas nécessairement immobilières.

Et dans certains cas, c'est à l'organisation-même de nos forces qu'il faut réfléchir.

D'autre part, nous aurons à décider, par de nouvelles études, d'autres projets qui seront lancés d'ici la fin du quinquennat.

Mais aujourd'hui, nous indiquons je crois un cap clair, celui de la reprise en main du sujet de l'investissement au niveau ministériel.

Un rapport de l'Institut Montaigne sur la sécurité nationale paru il y a quelques mois, montrait qu'une des particularités du Ministère de l'Intérieur en France par rapport à ses homologues étrangers, est qu'il est marqué par la prééminence des dépenses de fonctionnement (environ 83% des dépenses).

Certes, nous n'inverserons pas cette tendance en seulement quelques mois.  
Mais la programmation que nous vous présentons est incontestablement un premier pas.

Oui, nous faisons aujourd'hui le choix d'investir aujourd'hui pour préparer demain.  
Nous faisons aujourd'hui le choix de l'avenir.

Je laisse maintenant la parole au Directeur Général de la Police nationale, au Directeur Général de la Gendarmerie nationale et au Préfet de Police de Paris, pour quelques *focus* sur les projets concernant leurs périmètres de compétence et me tiens à votre disposition pour vos questions.

**Je vous remercie.**

Service de presse de M. Gérard COLLOMB, ministre d'État, ministre de l'Intérieur :

01 49 27 38 53 – [sec1.pressecab@interieur.gouv.fr](mailto:sec1.pressecab@interieur.gouv.fr)